



Adoption chien par association

Par **angele59**, le **20/10/2012 à 18:28**

Bonjour, rnrnj'ai eu un chien par une association, je devais le garder et le soigner contre le paiement des soins par cette association avec aucune obligation de le garder definitivement. Aujourd'hui ils veulent me le reprendre car je ne peux pas payer l'adoption pour le moment et veulent que je paye le reste des frais veterinaire de ma poche, je ne sais plus quoi faire, je me suis attachée a ce chien j'aimerais le garder aupres de moi et ne veux pas non plus me retrouver dans des problemes d'argent a cause d'eux. Que puis je faire pour qu'ils ne me reprennent pas le chien de suite et ne m'oblige pas a payer les frais veterinaire svp ?rnrnMerci d'avance pour vos reponses

Par **pat76**, le **21/10/2012 à 15:39**

BonjourrnrnVous avez signé des documents avec l'association?

Par **amajuris**, le **21/10/2012 à 20:43**

bjr,rnsi vous avez signé un contrat vous devez le respecter.rncdt

Par **angele59**, le **22/10/2012 à 14:44**

j'ai signée un document qui stipule que je m'engage a m'occuper de ce chien comme famille

d'accueil en contrepartie l'association payent tout les frais vétérinaire, croquettes... j'ai ce papier chez moi, il n'est en aucun cas écrit dessus que je suis obligée de l'adopter après plusieurs mois. Cela fait 6 mois qu'il est chez moi j'aimerais l'adopter mais malheureusement j'ai une facture de vétérinaire de 620 euros car il a été très malade qui est selon l'association à ma charge car je l'ai depuis 6 mois, il y a un gros problème là je pense!!!